



## Indivision immobilier et non entretien de la maison

Par **sani80**, le **26/09/2010** à **09:57**

Bonjour,

Mes parents divorcés sont restés en indivision pendant 20 ans d'une maison que ma mère occupe toujours sans avoir versé la moindre compensation d'occupation.

Mon père s'est remarié il y a 10 ans.  
Il vient de décéder.

Il me semble qu'il y avait usufruit entre mes parents mais le divorce annule t-il celui-ci.  
Il n'y a pas d'usufruit entre sa seconde épouse et mon père.

Nous sommes donc, mes soeurs et moi en indivision avec notre mère.

Une estimation de la maison pour vente a été faite.  
La maison est estimée à 120 000 € pour mauvais état.  
c'est une maison qui en vallait au moins le double.

Est-il normal que pendant les 20 ans d'occupation, ma mère est laissé la maison se détériorer (toutes les boiseries, fenêtres, volets n'ont jamais été entretenu et tout doit être changé, entre autre)

y a t-il un recours l'obligeant à remettre la maison en état avant la vente ?

Peut-on demander réparation financière lors de la vente ?

merci de votre aide